

L'an deux mil quinze, le quatorze avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-VARENT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur RAMBAULT Pierre, Maire de SAINT-VARENT.

✕ Date de convocation du Conseil municipal : 9 avril 2015.

■ ÉTAIENT PRÉSENTS : M. RAMBAULT, M. MATHE, Mme RIVEAULT, M. ROY, Mme WYSE, M. FAUCHER, Mme ALLAIN, Mme BERNARD, M. GAUTHIER, Mme BILLY, Mme DUCHEZ, Mme JOSQUIN, M. TALBOT, M. FUSEAU, M. AUBER, Mme ROTUREAU.

■ ABSENTS EXCUSÉS : M. DEHAY, Mme PLOYEZ, M. VOYER.

■ PROCURATIONS :

- ☞ M. Christophe DEHAY à M. Christophe FUSEAU.
- ☞ Mme Nolwenn PLOYEZ à M. Pierre RAMBAULT.
- ☞ M. Jérôme VOYER à M. Jean-Paul ROY.

Nombre de Conseillers : ☞ en exercice : 19 ☞ présents : 16 ☞ votants : 19

✕ Madame Séverine ROTUREAU a été élue secrétaire de séance.

## MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de conserver les tarifs communaux votés en août 2012, mais de modifier les tarifs de location des salles communales et les tarifs des droits de place.

	<i>250 personnes</i> SALLE DES FÊTES		<i>90 personnes</i> SALLE POLYVALENTE		<i>100 personnes</i> SALLE L. DE VINCI	
	LOCATION/JOUR		LOCATION/JOUR		LOCATION/JOUR	
	ST-VARENT	EXTÉRIEUR	ST-VARENT	EXTÉRIEUR	ST-VARENT	EXTÉRIEUR
Banquet - Repas - Buffet froid (cuisine comprise) - Bals des ménages - Thé dansant	130,00 €	260,00 €	70,00 €	140,00 €	120,00 €	240,00 €
			Pas de bal	ni thé dansant	dans ces	deux salles
* jour suivant	50,00 €	100,00 €	35,00 €	70,00 €	50,00 €	100,00 €
Congrès ou réunions - Vin d'honneur	70,00 €	135,00 €	50,00 €	95,00 €	65,00 €	125,00 €
Séance récréative (belote, tarot, loto, tournoi de baby-foot, karaoké, etc...) avec entrée payante - sans bal	95,00 €	185,00 €	60,00 €	115,00 €	85,00 €	145,00 €
* jour suivant	50,00 €	95,00 €				
Expositions diverses ou commerciales - Ventes au détail	115,00 €	225,00 €	60,00 €	115,00 €		
Bals	235,00 €	465,00 €				